



Prêts pour Medicare

www.ssa.gov

Comprendre Medicare

Medicare est un programme fédéral d'assurance maladie destiné aux personnes âgées de 65 ans ou plus, à certaines personnes de moins de 65 ans souffrant d'un handicap et aux personnes de tout âge souffrant d'une End-Stage Renal Disease (insuffisance rénale en phase terminale) (ESRD), acronyme en anglais) (insuffisance rénale permanente nécessitant une dialyse ou une transplantation rénale).

The Centers for Medicare & Medicaid Services (Centres de service Medicare et Medicaid) (CMS, acronyme en anglais) gèrent le programme Medicare. Le programme Medicare comporte différents volets. La Social Security reçoit les demandes et inscrit les personnes aux volets A et B. Les compagnies d'assurance privées reçoivent les demandes et assurent une couverture au titre du volet C (Medicare Advantage), du volet D (couverture des médicaments sur ordonnance) et du Medicare Supplemental Insurance Program (programme d'assurance complémentaire Medicare) (Medigap). Le présent document explique certaines des options dont vous pouvez disposer lorsque vous choisissez votre couverture Medicare. Il est à noter que si vous choisissez de ne pas vous inscrire aux Volets B ou D de Medicare lorsque vous devenez admissible mais que vous décidez de vous inscrire ultérieurement, **vous devrez peut-être payer des primes mensuelles plus élevées, également dénommées pénalités de souscription tardive, pendant toute la durée de votre couverture.** De plus, vous devrez peut-être attendre la fin d'une « Période de souscription spéciale » avant de pouvoir vous inscrire au Volet B, ce qui pourrait retarder la mise en place de cette couverture. Vous devrez peut-être attendre une Période de souscription libre pour vous inscrire au Volet D.

Volets de Medicare

Medicare participe à la prise en charge du coût des soins de santé, *mais ne couvre pas nécessairement toutes les dépenses médicales et ne couvre pas le coût des soins de longue durée lorsque ce sont les seuls soins dont vous avez besoin* La présente section explique les différents volets de Medicare et les services qu'ils couvrent.

Original Medicare (Parte A e B)

Original Medicare comprend :



Part A



Part B

Vous pouvez y ajouter :



Part D



Couverture complémentaire

Medicare Advantage (Parte C)

Original Medicare comprend :



Part A



Part B

Vous pouvez y ajouter :



Part D



Couverture complémentaire



Le **Volet A (assurance hospitalisation)** participe à la prise en charge des soins des patients pendant leur séjour à l'hôpital ou, pendant une durée limitée, dans un établissement de soins infirmiers spécialisés (après un séjour à l'hôpital). Le Volet A prend aussi en charge certains soins de santé à domicile et soins palliatifs.



Le **Volet B (assurance maladie)** participe à la prise en charge des services fournis par les médecins et autres prestataires de soins de santé, les soins de consultation externe, les soins à domicile, l'équipement médical durable et certains services de prévention. Une fois que vous avez atteint votre franchise pour l'année, vous payez généralement 20 % du montant approuvé par Medicare pour la plupart de ces services.



Le **Volet D (couverture des médicaments sur ordonnance)** aide à couvrir le coût des médicaments sur ordonnance et de nombreux vaccins.



Medicare Supplemental Insurance Program (Programme d'assurance complémentaire Medicare) (Medigap) est une assurance complémentaire que vous pouvez souscrire auprès d'une société privée qui vous aide à payer votre part des coûts de Original Medicare.



Medicare Advantage (Medicare Volet C) est un plan « groupé », proposé par des compagnies privées approuvées par Medicare, qui comprend toutes les prestations et tous les services prévus aux Volets A et B, ainsi que généralement au Volet D, et peut inclure des prestations complémentaires comme la vue, l'audition et les soins dentaires.

Vos options de souscription à Medicare

Si vous perceviez des prestations de Social Security ou du Railroad Retirement Board (Conseil des retraites des chemins de fer) (RRB, acronyme en anglais) au moins 4 mois avant votre 65e anniversaire, vous percevrez automatiquement le Volet A et le Volet B à partir de votre 65e anniversaire. Si vous vivez à Porto Rico, vous bénéficiez automatiquement du Volet A et, si vous souhaitez bénéficier du Volet B, vous devez vous y inscrire. Si vous ne receviez pas de prestations au titre de la Social Security ou du RRB au moins 4 mois avant votre 65e anniversaire, vous devriez vous inscrire auprès de la Social Security pour bénéficier du Volet A et du Volet B. Toutefois, vous pouvez retarder votre inscription au Volet B si vous remplissez les conditions requises pour bénéficier d'une Période de souscription spéciale: www.ssa.gov/pubs/EN-05-10012.pdf (disponible en anglais uniquement). Si vous avez moins de 65 ans et êtes invalide, vous percevrez automatiquement le Volet A et le Volet B après avoir reçu des prestations d'invalidité de la Social Security, ou certaines prestations d'invalidité du RRB, pendant 24 mois :

ous pouvez choisir l'un de deux moyens d'obtenir une couverture Medicare :

Original Medicare

- Comprend le Volet A (assurance hospitalisation) et le Volet B (assurance maladie) de Medicare.
- Si vous avez des antécédents professionnels, vous ne paierez probablement pas de prime pour le Volet A de Medicare en raison des cotisations Medicare que vous avez payées lorsque vous travailliez.
- Vous paierez des primes mensuelles pour les Volets B et D de Medicare, ainsi que pour Medigap, à moins que vous ne soyez admissible à une subvention pour les bas revenus.
- Si vous souhaitez une couverture pour les médicaments, vous pouvez adhérer à un plan de remboursement de médicaments Medicare distinct (Volet D).

Medicare Advantage (également dénommé Volet C)

- Medicare Advantage est une alternative « tout en un » à Original Medicare. Ces plans « groupés » comprennent le Volet A, le Volet B et généralement le Volet D.
- Vous devez d'abord être inscrit(e) à Original Medicare avant de pouvoir choisir de passer à un plan Medicare Advantage.
- Les plans peuvent prévoir des frais restant à votre charge inférieurs à ceux de Original Medicare.
- Dans la plupart des cas, vous devrez faire appel à des médecins qui font partie du réseau du plan.

- Pour vous aider à payer vos frais dans le cadre de Original Medicare (comme votre coassurance de 20 %), vous pouvez également rechercher et acheter une couverture complémentaire, comme Medigap ou souscrire une assurance auprès d'une compagnie privée.
- Vous pouvez consulter n'importe quel médecin ou hôpital qui accepte Medicare, partout aux États-Unis.
- **Le coût de la pénalité pour souscription tardive au Volet B augmente à mesure que vous restez sans couverture pour le Volet B ou sans assurance maladie collective de votre employeur.** Votre prime mensuelle pour le Volet B augmentera de 10 % pour chaque période de 12 mois au cours de laquelle vous étiez admissible à la couverture mais n'y avez pas souscrit. Si vous bénéficiez d'une assurance maladie collective et que vous travaillez pour un employeur de 20 salariés ou plus, vous pouvez vous inscrire tardivement au Volet B de Medicare sans pénalité.
- **Le coût de la pénalité pour inscription tardive au Volet D dépend de la durée pendant laquelle vous n'avez pas bénéficié du Volet D ou d'une couverture de médicaments sur ordonnance donnant droit à un crédit.** Votre pénalité pour inscription tardive au Volet D est de 1 % de la prime de base nationale pour les bénéficiaires, multiplié par le nombre de mois pendant lesquels vous étiez admissible mais n'avez pas souscrit un plan de remboursement de médicaments Medicare. En général, vous ne payez pas de pénalité si vous aviez une autre couverture de médicaments sur ordonnance donnant droit à un crédit. Pour donner droit à un crédit, la couverture doit en moyenne être égale à au moins la couverture standard des médicaments délivrés sur ordonnance offerte par Medicare.
- Pour en savoir plus sur Original Medicare, consultez www.ssa.gov/benefits/medicare (disponible en anglais uniquement).
- La plupart des plans offrent des prestations complémentaires que Original Medicare ne couvre pas, comme la vue, l'audition, les soins dentaires, etc.
- La couverture est assurée par des compagnies d'assurance privées approuvées par Medicare.
- En plus de la prime mensuelle du Volet B, les plans Medicare Advantage peuvent facturer une prime supplémentaire pour les prestations complémentaires qu'ils offrent.
- Pour en savoir plus sur **Medicare Advantage**, consultez Medicare.gov/Pubs/pdf/12026-Understanding-Medicare-Advantage-Plans.pdf (disponible en anglais uniquement).



Securing today
and tomorrow

Pour en savoir plus, consultez notre publication, Medicare, sur www.ssa.gov/pubs/EN-05-10043.pdf (disponible en anglais uniquement) ou la publication des CMS, Medicare & You, sur Medicare.gov/Pubs/pdf/10050-Medicare-and-You.pdf (disponible solo in inglese).